

N° 351
Mars
Avril
2009

infos

communales

Baelen - Membach



Dossier :

A la découverte de l'ancienne frontière belgo-prussienne

- Deux promenades balisées par l'APTBM
- Balades sur les traces de notre histoire locale

Week-end « Haltes énergie » des 14 et 15 mars

- Tout le programme et la liste des personnes qui ouvrent leurs portes

Conseiller énergie

- La suite du défi Energie³

Groupe d'Action déchets

- Le réemploi

En bref

- Prestation de serment du conseil communal des enfants
- Budget communal 2009 : chiffres clés



L'attribution
des mérites 2008



Rôle de garde des médecins

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable **au numéro unique : 087.33.87.00**

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, le week-end **du vendredi 19h au lundi 8h** et **les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h.**

Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt

Limbourg

DEGROS Emile	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
FOURIR Béatrice	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOE	
JUNKER Paul	087.76.34.70
Avenue Reine Astrid 19 DOLHAIN	
MILET Jean Pierre	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
MILET Séverine	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
STEVENS Anne Françoise	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TIQUET Marie Pierre	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TRAN Quang Hiep	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

Baelen S/Vesdre

GARSOU Jean-Michel	087.74.22.47
Rue de la Station 9 MEMBACH	
STAINIER Xavier	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	
XHAUFLAIRE José	087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN	

Welkenraedt

ADIJU Arsalan	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
ANCION Thierry	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
DEJALLE Joseph	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
ESSER Patrick	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
JOSKIN Benoit	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
ORBAN Thierry	087.88.32.22
Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT	
PICQUOT Eric	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
RÖMER Bernard	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

Lontzen

FRANCK Alain	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	

LE MOT DU BOURGMESTRE

Au mois de novembre 2008, j'évoquais déjà la crise financière mondiale qui risquait bien d'avoir de lourdes conséquences sur l'économie.

En ce début d'année, la tempête financière est loin d'être apaisée et nul n'est en mesure de dire quand elle s'arrêtera et ce, malgré les sommes considérables investies par le gouvernement pour éviter la faillite d'institutions bancaires qui hier encore faisaient la fierté de notre pays et qui ne suscitaient chez l'épargnant et l'actionnaire aucune crainte.

Il est clair que nous sommes impuissants face à cette situation inquiétante et qu'au sein d'une petite commune, nous ne disposons évidemment pas des leviers qui pourraient permettre d'enrayer cette spirale...

Toutefois, nous pouvons quand même initier certaines actions, certes modestes, mais qui pourraient redonner de l'enthousiasme à celles et ceux qui, dans ce contexte difficile, souhaitent encore entreprendre.

Le 16 mars prochain, la commune organisera en collaboration avec la WFG, société de promotion économique pour l'est de la Belgique, un forum économique ouvert à tous les indépendants et entrepreneurs de notre commune.

Lors de cette soirée, il sera fourni toutes les informations portant sur la création de PME, les aides aux entreprises lors de la réalisation de leurs projets comme l'exportation, le développement des activités, les autorisations, les aides financières, etc. Une invitation personnelle sera adressée à tous les indépendants de la commune.

Le 1^{er} mars, Madame Denise Gerkens-Palm, secrétaire communale est admise à la retraite. Je tiens à remercier Denise pour l'excellent travail qu'elle a fourni durant les nombreuses années prestées à l'administration communale au service de nos concitoyens et lui souhaite une excellente retraite agrémentée de nombreux voyages et de temps libres consacrés à la lecture et à l'écriture...

Bonne retraite, Denise.

Lors du Conseil communal du 9 février dernier, j'ai eu le plaisir de procéder à l'installation du nouveau conseil communal des enfants. Je souhaite à nos jeunes élus Pauline, Maurine, Martine, Maëlle, Florence et Tim, petites têtes blondes débordant d'idées, de voir se réaliser bon nombre de leurs projets... Bienvenue aux petits conseillers !

Votre Bourgmestre,
Maurice Fyon



Maurice Fyon



Administration Communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet: www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable : Maurice FYON, Bourgmestre

Rédaction et coordination : Francis BEBRONNE, Conseiller communal

Prochaine édition : mai-juin 2009 distribué vers le **04 mai 2009**

Date limite de remise des documents : **15 avril 2009**

Envoi de documents par e-mail à « bulletincommunal@baelen.be » en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, **photos en format .jpg à envoyer en pièce jointe.**

**SITE INTERNET DE
LA COMMUNE DE BAELEN**

www.baelen.be

**BUREAUX
DE L'ADMINISTRATION
COMMUNALE**

Horaire

Lundi 8h30 - 12h
Mardi 8h30 - 12h et 14h - 16h
Mercredi 8h30 - 12h
Jeudi 8h30 - 12h et 14h - 16h
Vendredi 8h30 - 12 h
Samedi 9h - 12h (permanence)
(permanence cartes d'ident. électr.
uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois)

**Sur rendez-vous les lundi, mercredi et
vendredi après-midi**

BUREAUX FERMÉS

**suite au jour férié du vendredi
1^{er} mai, la permanence du samedi
2 mai sera supprimée**



ETAT-CIVIL

Naissances

Armand STEFFENS, Forges 87 (19/12)
Emilie KUCKART, route d'Eupen 166 (22/12)
Dixie DEMEYERE, Forges 81 (26/12)
Tobias WOLTER, Runschen 46A (31/12)
Ugo PENZO, rue de l'Invasion 41 (30/12)
Simon DECHARNEUX, route d'Eupen 90 (29/12)
Emy BEAUFORT, rue Longue 65 (14/01)
Ethan BAGUETTE, route d'Eupen 50 (05/02)
Mahaut COUNET, rue L.Moray 11 (07/02)

Mariages

Heinrich WEYKMANS & Michèle FAYMONVILLE,
rue des Fusillés 33 (19/01)

Décès

Friedrich KRAUSE, époux de Thérèse CONZEN,
r. du Pensionnat 7 (22/12)
Sara PEREZ COSSIO, Vve de Peter NIEHSEN,
r. du Pensionnat 7 (10/12)
Lucie RADERMECKER, épouse de René NEYKEN,
r. Jean XXIII, 3 (16/01)
Adolphine DUMOULIN, épouse de Marcel
LEMAIRE, Surdents 35 - Verviers (18/01)
Maria COOL, rue St Paul 8 (18/01)
Jeanne COLLIN, Vve de Marcel GEORIS,
r. du Pensionnat 7 (09/01)
Maria BRÜLL, Vve de Heinrich KAISER,
r. du Pensionnat 7 (08/02)
Gerard KREMERS, Vf de Marie MUNIKEN,
rue du Pensionnat 7 (13/02)



Remplacement des cartes d'identité

Remplacement des cartes d'identité « ancien modèle » non périmées par des cartes d'identité électroniques.

Dans le cadre du remplacement actuel des cartes d'identité existantes par de nouvelles cartes d'identité électroniques, l'arrêté royal du 18/01/2008 (Moniteur Belge du 28/02/2008) vise l'annulation de la carte d'identité actuelle lorsque le titulaire de celle-ci ne donne pas suite à la convocation l'invitant à remplacer sa carte d'identité avant l'expiration de la période de validité. Il en est fait mention sur la convocation.

En effet, tout citoyen belge - à partir de l'âge de 12 ans - doit posséder une carte d'identité électronique pour la fin 2009.

Les personnes âgées ne peuvent malheureusement pas déroger à la règle et sont obligées de se présenter à l'administration communale pour introduire la demande de carte d'identité électronique.

Le citoyen a maximum trois mois pour se rendre à la commune à partir de la réception de la première convocation. Passé ce délai, même si la carte actuelle est encore valable, la carte d'identité « ancien modèle » en possession de l'intéressé(e) sera annulée au fichier central des cartes d'identité.

Si la personne âgée est incapable de signer la demande, elle peut en être dispensée, si elle fournit un certificat médical l'excusant.

L'introduction de la demande nécessite obligatoirement une photo récente de type identité avec un fond uni clair aux dimensions détaillées sur la convocation.

Il est également stipulé que, dans tous les cas de renouvellement de la carte d'identité existante, la nouvelle carte d'identité électronique sera annulée et détruite si le titulaire ne la retire pas dans les trois mois qui suivent le premier rappel de l'administration communale.

N.B. du lundi au vendredi suivant l'horaire habituel et uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois (durant la permanence de 9 à 12 h).

NOUVEAU

Lancement des documents d'identité électroniques pour les enfants âgés de moins de 12 ans : document nécessaire en cas de voyage à l'étranger notamment.

Très prochainement débutera la délivrance des documents d'identité électroniques belges pour les enfants de moins de 12 ans : la « Kids-eID ». Il constitue un document de voyage difficilement falsifiable et nettement plus sécurisé que le certificat d'identité actuel; il offre en outre des potentialités infinies grâce à sa puce électronique.

Nous désirons attirer votre attention sur le délai d'obtention de cette nouvelle carte. **En effet, si un voyage est prévu, il faudra effectuer les démarches en vue d'obtenir le document d'identité suffisamment tôt car le délai nécessaire à sa confection est de 3 à 4 semaines (comme pour les CIE des adultes).**

Fréquemment, le service population est confronté à des demandes de dernière minute. Après la mise en route des Kids-eID, le certificat d'identité actuel ne sera délivré qu'en cas d'extrême nécessité, et cela, uniquement pendant la période de transition.

DEPOT DES SACS POUBELLES POUR LE RAMASSAGE HEBDOMADAIRE

Veuillez déposer vos sacs poubelles **la veille après 18h ou le jour même avant 6h** de même que les sacs PMC et papiers/journaux, aux jours prévus pour leur collecte.

Ne laissons pas traîner les sacs en bordure de rue plus de temps qu'il ne faut (il s'agit également d'une question d'hygiène publique)

ATTENTION !

Les **papiers-cartons et les PMC** (sacs bleus) sont désormais collectés **LE MEME JOUR** toutes les deux semaines, à savoir le lundi, les semaines paires (1 lundi sur 2).

AVIS

Inscription des citoyens des Etats membres de l'Union européenne résidant en Belgique comme électeurs et, le cas échéant, comme candidats, pour l'élection du 7 juin 2009

Le Ministre de l'Intérieur a publié la circulaire réglant la procédure d'inscription des ressortissants d'un Etat membre de l'U.E. qui résident en Belgique sur la liste des électeurs.

Dès réception, des dépliants d'information, ainsi que le formulaire d'inscription (C/1), seront à la disposition des personnes concernées.

Le citoyen pourra se présenter en personne à l'administration communale de sa résidence pour compléter le formulaire C/1, soit introduire sa demande, via La Poste, via fax ou via e-mail.

Important : **date limite d'introduction des demandes : 31 mars 2009**

N.B. Les personnes qui étaient déjà inscrites lors des élections précédentes ne doivent plus introduire de nouvelle demande.

Recherche locataire

Le RFC Baelen recherche un **locataire pour l'appartement en bordure des terrains de football.**

L'appartement est composé d'un living, d'une cuisine équipée, d'une salle de bain, de 2 chambres à coucher et de caves.

L'appartement est mis en location contre un **loyer modéré** (toutes charges comprises) à une personne/un couple désireuse(x) de prendre en charge diverses tâches au RFC Baelen.

Les intéressés peuvent s'adresser à Jean-Pierre COLLE
(Tél. 087/76 38 42 ou 087 76 51 14)

REMERCIEMENTS

Une visite, un simple geste, une prière, des paroles réconfortantes témoignées lors du décès de ma maman m'ont profondément touchée et je tiens à remercier tous ceux qui ont pris part à ma peine.

*Marie-Jeanne Cool-Wagener,
rue St Paul 8 - Baelen*

Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie exprimées lors du décès de **Madame Lucie Radermecker** épouse de René Neyken, nous remercions tous ceux qui ont pris part à notre deuil, ainsi que la Chorale St Grégoire pour sa participation aux obsèques.

Son époux et la famille.

Unité Pastorale Baelen - Welkenraedt

Dates des communions, professions de foi et confirmations en 2010 :

Professions de foi à Welkenraedt
11 avril à 10h

Professions de foi à Henri-Chapelle
18 avril à 10h30

Professions de foi à Baelen
25 avril à 10h30

Professions de foi à Membach
2 mai à 10h30

Premières communions à Henri-Chapelle
9 mai à 10h30

Premières communions à Welkenraedt
13 mai à 10h30 (jeudi de l'Ascension)

Premières communions à Baelen
16 mai à 10 h 30

Premières communions à Membach
23 mai à 10h30 (fête de la Pentecôte)

Confirmations à Baelen
lundi 24 mai à 10h

PREMIERES COMMUNIONS - BAELEN le 26 avril 2009

BAGUETTE Stéphane, Runschen 35, Baelen
BEBRONNE Chloé, rue de l'Eglise 22, Baelen
COEURDEROI Ludovic, rue du Thier 32, Baelen
CREUTZ Eline, rue Saint Paul 25, Baelen
CREUTZ Emilie, route d'Eupen 100, Baelen
DERHAEG Samuel, route d'Eupen 18, Baelen
ERNST Victoria, rue du Thier 34, Baelen
FRANSSEN Manon, Heggen 9c, Baelen
GANSER Loïse, Pingeren 1°, Baelen
HABETS Thomas, Néreth 17a, Baelen
HAUTRIVE Loïs,
rue des Ecoles 63, 4830 Limbourg
HEINEN Laure,
rue Kennedy 48, 4840 Welkenraedt
JENNIGES Fanny, route de Dolhain 2, Baelen
KRAMER Dorian, rue de la Régence 8, Baelen
MANGUETTE Robin,
Levée de Limbourg 13, Baelen
MATHIEU Antoine, rue Longue 44, Baelen
MERTES Erine, Chemin des Passeurs 1, Baelen
NEYKEN Sacha, Oeveren 1, Baelen
STICH Alexandre, route d'Eupen 74, Baelen
VANWISSEN Guillaume,
route d'Eupen 46, Baelen
WEBER Manon, Perkiets 26, Membach
WEICKMANS Julianne, rue Longue 16, Baelen

PROFESSION DE FOI - BAELEN, MEMBACH le 3 mai 2009

CLAES Morgane, rue Emile Schmuck 16
GUSTIN Gilles, rue Longue 27
JANCLAES Marie, route d' Eupen 97
LEMPEREUR Jérôme, rue Heggen 23
OLES Simon, Chemin du Ruyff 4
RADERMECKER Pierre, Overoth 8b
SCHILS Floriane, Runschen 47
SCHYNS Charlotte, rue du Thier 24
SHELDON OLISEN Denzel, rue St Paul 26
STAINIER Laura, route d'Eupen 6
VAN DER WEIDE Alicia, Chemin Ocre 8
VAN STEENBERGE Anja, rue Emile Schmuck 10
VANWISSEN Catherine, rue Emile Schmuck 6

PREMIERES COMMUNIONS - MEMBACH le 10 mai 2009

« Au creux de mes mains, j'ai préparé la place
Pour accueillir le pain à la table du partage »

Ce dimanche 10 mai, Mathieu, Nina, Alexander, Laurianne, Antoine, Angie et Nicolas recevront pour la toute première fois le Corps du Christ.

Nous vous invitons à venir célébrer ce moment privilégié avec eux **ce dimanche 10 mai à 10h30** en l'église de Membach.



Collard Mathieu,
Rue Foyeuru 19, 4845 Jalhay
Förster Alexander,
Schlüsselhof 5, 4700 Eupen
Kerrens Angie,
Rue Braun 9, 4837 Membach
Peiffer Nicolas,
Rue Käckert 31, 4837 Membach
Peiffer Nina,
Rue Käckert 314, 4837 Membach
Schlembach Antoine,
Clos des Jonquilles 8, 4837 Membach
Xhonneux Laurianne,
Rue Boveroth 39, 4837 Membach

L'allocation de chauffage 2009

Qu'est-ce que c'est ?

Le Fonds Social Chauffage intervient partiellement dans le paiement de la facture de gasoil de certaines personnes. Dorénavant, le Fonds intervient pour toutes les livraisons faites entre le **1^{er} janvier et le 31 décembre 2009**. Il n'y a plus de période de chauffe à respecter pour la commande.

Qui peut en bénéficier ?

1. Les personnes ayant droit à une intervention majorée d'assurance maladie invalidité (BIM)

A noter que le montant annuel des **revenus bruts imposables** du ménage ne doit pas dépasser **14.624,70 € + 2.707,42 €** par personne à charge.

Dans cette catégorie, on ne tient pas compte du patrimoine immobilier du ménage.

2. Les personnes aux revenus limités

Les personnes dont le montant annuel des revenus imposables bruts est inférieur ou égal à **14.624,70 € + 2.707,42 €** par personne à charge.

Dans cette catégorie, on tient compte du patrimoine immobilier du ménage.

3. Les personnes endettées

Personnes bénéficiaires d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

Quels combustibles ?

Les combustibles concernés sont les suivants :

- le gasoil de chauffage en vrac (mazout)
- le pétrole lampant à la pompe
- le gaz propane en vrac

Le Fonds n'intervient donc pas pour les combustibles suivants : le gaz naturel par raccordement au réseau de distribution de ville, le gaz propane en bouteille et le gaz butane en bouteille.

Quel est le montant de l'intervention ?

Le montant de l'intervention dépend du prix du gasoil facturé: plus le prix est élevé, plus l'intervention est importante. Le Fonds intervient pour un **maximum de 1.500 litres** avec un total de :

- **300 € maximum** par ménage pour les catégories 1 à 3.

Une intervention forfaitaire de **210 €** existe également pour les personnes qui se chauffent avec du pétrole ou du mazout de chauffage (également appelé pétrole lampant) acheté à la pompe.

Que devez-vous faire ?

Si vous pensez pouvoir bénéficier du soutien du Fonds Social Chauffage, vous devez adresser une **demande** au **CPAS de Baelen** à une permanence du **lundi, mercredi ou vendredi entre 08h30 et 11h30** (rue de la Régence 6) **dans les 60 jours suivants la livraison**. Pour de plus amples informations, vous pouvez prendre contact avec le service social du CPAS au **087/76.01.13**. Des renseignements peuvent être également obtenus sur le site www.fondschauffage.be ou au numéro gratuit : 0800/90 929.

Si vous n'appartenez pas à une de ces 3 catégories et que le montant des revenus annuels nets imposables de votre ménage est inférieur ou égal à **26.000 €** vous pouvez introduire une demande pour une réduction forfaitaire de 105 € auprès du **SPF Economie**.

Pour plus d'info : 0800/120.33 ou www.mineco.fgov.be

Notre CPAS peut également vous remettre une fiche d'information.

Budget communal 2009

Voici un résumé de la présentation du Budget 2009 de la Commune de Baelen approuvé par le Conseil Communal en sa séance du 9 février 2009

Le service ordinaire:

A l'exercice propre, le budget ordinaire présente un boni de **62.037 €**.

Les recettes de **3.856.804 €** sont apportées à plus de 91% par les transferts ou subsides, 1,5% par les prestations et 7% par les bénéfices des placements.

L'additionnel au précompte immobilier est maintenu à 2400 centimes, tout comme l'additionnel à l'impôt des personnes physiques qui reste à 7,7%.

Les dépenses estimées pour l'année 2009 s'élèveront à **3.794.767 €**. Elles gardent les mêmes proportions dans leurs répartitions

et restent équivalentes à l'année passée.

Elles sont réparties comme suit : 37,3% pour les frais de personnel, 24,7% pour les frais de fonctionnement, 22,2% pour les transferts (service incendie, zone de police, CPAS et cultes) et 15,8% pour la gestion de la dette.

Le budget dégage un boni de **1.314.728 €** au **résultat global**.

Service extraordinaire

Le service extraordinaire affiche une somme de **516.493 €** en boni qui devra être affecté aux travaux compensatoires suite au chantier TGV. L'extraordinaire reprend au budget les projets suivants : les travaux de réfection de la Levée de Limbourg, la construction du dépôt communal, la traversée de Membach (plan Mercure), le projet Pic vert de Baelen et Membach, la chaudière Biomasse, le che-

min de Hoevel, les travaux Allée des Saules, l'aménagement de la sécurité à Nérèth.

Au budget extraordinaire les **2.236.605 €** seront constitués à 39,1% d'emprunts, à 28,5% de subsides, à 9,9% du dédommagement incendie, à 12,1% du prélèvement du Service Ordinaire et à 8,9% du fond de réserve extraordinaire.

■ Distribution du bulletin communal

Lors de précédentes éditions, nous avons reçu certaines plaintes de personnes n'ayant pas reçu leur bulletin communal. La poste, en charge de la distribution, prend des dispositions afin que cela ne se reproduise plus. Toutefois, pour permettre à chacun de recevoir son bulletin communal, nous déposons dans les jours qui suivent la distribution postale, une trentaine d'exemplaires dans les 3 boulangeries de notre commune ainsi qu'à la librairie « chez tante Jack ».

Nous tenons à remercier ces commerçants pour leur collaboration.

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

■ Faire paraître de l'info dans le bulletin communal.

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél 071/71 32 91) qui gère par convention les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit de nous envoyer par mail à « bulletincommunal@baelen.be » un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de divers sujets, notamment pour la rubrique « dossier », avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, soit par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou à Francis Bebronne (tél 0479 269 541) qui gère la coordination.

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper !

■ Médecin de garde : numéro de téléphone unique

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) pour les communes de Baelen, Welkenraedt, Dolhain et Lontzen sera joignable à un numéro unique : 087/ 33 87 00. La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, le week-end du vendredi 19h au lundi 8h et les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h.

■ « LA NUIT DE L'OBSCURITE 2009 »

La Nuit de l'Obscurité est une action symbolique qui vise à sensibiliser le grand public à la pollution lumineuse et aux gaspillages d'énergie. Elle permet également la découverte ludique de la faune et la flore nocturnes par le biais d'activités diverses mises sur pied par des acteurs locaux compétents et motivés. L'observation des étoiles sous la « direction » d'astronomes avertis y est également à l'ordre du jour. L'édition 2009 aura lieu le samedi 28 mars.

A cette date, le WWF organise Earth Hour : entre 20h30 et 21h30, dans le monde entier, près d'un milliard de personnes éteindront les lumières. Un geste symbolique très fort par lequel le WWF veut prouver qu'en s'unissant, les hommes peuvent faire une grande différence dans la lutte contre le changement climatique.

Plus d'informations : www.earthhour.be et www.nuitdelobscurite.be

Dans ce cadre, une balade aux flambeaux sera organisée dans notre commune, le samedi 28 mars 2009.

Départ devant la maison communale de Baelen à 20 heures.

Durée de la balade : 1 h.

Merci de vous inscrire chez :

Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89

Schoonbroodt Myriam et Hubert :

0473/98.44.98

Pirard Marie-Colette et Joseph : 087/56.91.58

Pour des raisons de faisabilité et de coût, il ne sera pas possible de participer à l'action « éclair » avec les éclairages publics.

■ Les nouvelles du Développement Rural



Une partie des citoyens, membres de la commission, ayant pris part activement au projet PCDR

Lors du prochain conseil communal du 9 mars 2009, vos élus auront à examiner, avant de l'approuver, le PCDR (programme communal de développement rural). Riches de vos suggestions recueillies lors des diverses consultations et grâce au travail et à l'enthousiasme d'un groupe d'habitants endurants et tenaces, des défis, des objectifs, des projets vont être mis en œuvre durant les 10 prochaines années dans votre commune. Plus d'infos dans le prochain bulletin communal.

■ Prestation de serment

Suite aux dernières élections pour le renouvellement du conseil communal des enfants ayant eu lieu dans les écoles communales de nos deux villages, l'ensemble des « jeunes » conseillers ont prêté serment devant leurs aînés à l'occasion du conseil communal de février 2009. Pauline BAHM, Martine ERNST, Maurine DEFAWEUX et Maëlle RIKIR ont rejoint les deux plus anciens conseillers restant en place, à savoir Tim BAUMGARTEN et Florence BRAUN. Aux dires des personnes qui les encadrent, Chantal Dodémont et Cathy Englebert, les idées ne manquent pas. Nous leur souhaitons beaucoup de beaux projets à concrétiser.



Le nouveau conseil communal des enfants à l'accent très féminin

■ Démarrage du chantier de la nouvelle école.

Comme convenu, le chantier de la nouvelle école de Baelen a bien débuté le lundi 26 janvier dernier. Malgré les conditions climatiques peu favorables aux travaux dans le secteur du bâtiment, la phase préparatoire de terrassement se déroule sans interruption. Après le dégazonnage et l'enlèvement des « bonnes terres », les « mauvaises terres » sont évacuées par l'accès chantier situé à côté de la pharmacie, route de Dolhain. Nous ne manquerons pas de revenir dans les prochains bulletins communaux, notamment dans la rubrique travaux, sur ce chantier de grande ampleur qui se déroulera sur plusieurs années.

Le terrassement de la nouvelle école a débuté fin janvier dernier.



Week-end « Haltes-énergie »

des 13, 14 et 15 mars prochains

Vos concitoyens vous ouvrent leurs portes

Baelen, Lontzen et Plombières se sont unies autour d'une Convention sur l'intégration du Développement Durable dans leurs Programmes Communaux de Développement Rural (PCDR). Désormais en route vers le Développement Durable, ces trois communes innovantes associent leurs habitants au travers d'actions concrètes...

Durant ce week-end, une quarantaine de familles des trois communes vous ouvrent leurs portes pour vous permettre de découvrir les techniques qu'ils ont choisi de mettre en oeuvre pour diminuer leur consommation d'énergie. Ces personnes ont la gentillesse de vous accueillir aux heures précisées dans le tableau ci-après; veuillez respecter les horaires prévus.

Au centre de chaque commune, un point infos sera ouvert. Des guides et des conseillers seront à votre disposition. Vous y trouverez les plans des différents villages pour vous permettre de trouver plus facilement les maisons à visiter, les informations sur les primes de la Région wallonne, des informations sur l'audit énergétique, les divers services proposés par votre commune.

Points infos ouverts de 09h30 à 17h les samedi et dimanche

- Baelen : Salle de la Cantellerie, rue de la Régence 6
- Lontzen : Maison de village/Dorfhaus, Schlossstraße 8
- Plombières : Maison communale, place du 3ème Millénaire 1

Conférences :

13 mars à Moresnet

En ouverture du week-end, le vendredi à 20h (salle du Viaduc à Moresnet), une conférence tout-public : Camille Gira, Député-maire de Beckerich « En route vers l'autarcie énergétique ». BECKERICH, commune luxembourgeoise qui, par ses actions de sensibilisation, ses projets et l'investissement des citoyens sur le long terme, a montré qu'il est possible de changer ses habitudes durablement.

Voici la liste des participants.

Réservez votre week-end et préparez déjà votre planning de visites sans oublier les conférences

1	BAGUETTE Michel	F/D	Runschen, 35 BAELEN	Isolation en cellulose d'une ancienne habitation, panneaux photovoltaïques, poêle à pellets	Sam 13h30-16h00 Dim 09h30-12h00 Dim 13h30-16h00
2	BEBRONNE Francis	F	Allée des Saules, 2 BAELEN	Maison bioclimatique, ventilation mécanique, puits canadien, chauffage gaz naturel basse température dans sol et murs	Sam 9h30-12h00 Dim 13h30 - 16h00
3		F/D/NL	Rue du Moulin, 18 MEMBACH-BAELEN	Panneaux solaires chauffe eau, panneaux photovoltaïques (statistiques disponibles)	Sam 13h30-16h00 Dim 13h30-16h00
4	JANCLAES Robert	F/D/NL	Route d'Eupen, 97 OVEROTH-BAELEN	Panneaux solaires chauffe eau, pompe à chaleur eau/eau + bois, isolation par l'intérieur	Dim 9h30-12h00 Dim 13h30-16h00
5	KOCH Jean-Claude	F	Rue Ma Campagne, 6 BAELEN	Panneaux solaires chauffe eau couplés à un boiler électrique	Sam 13h30-16h00 Dim 13h30-16h00
6	MICHEL Gérard	F/D	Mazarinen, 16 BAELEN	Panneaux solaires chauffe eau + appui chauffage	Sam 9h30-12h00 Sam 13h30-16h00
7	PELZER Benoit	F/D	Chemin des Passeurs, 8 BAELEN	Pompe à chaleur sol/eau (chauffage + chauffe-eau), ventilation mécanique	Sam 13h30-16h00 Sam 13h30-16h00
8	REUL Eric et Brigitte	F	Route Jean XXIII, 60 BAELEN	Ancien local rénové avec isolation thermique par l'extérieur	Dim 13h30-16h00
9	SCHILLINGS Pierre	F/D/NL	Meuschemen, 1a BAELEN	Chaudière biomasse plaquettes (déchets bois) très performante (maison + atelier)	Sam 13h30-16h00 Dim 09h30-12h00

10	TOUDY Jean-Michel	F	Rue Longue, 29 BAELEN	Panneaux solaires chauffe eau, chaudière gaz condensation	Sam 9h30-12h00
11	VAESSEN M.	F/D/NL	Chemin Kyssel, 16 HEGGEN-BAELEN	Panneaux photovoltaïques (4200 Kwh/an)	Sam 13h30-16h00 Dim 13h30-16h00
12	AHLERT Markus	D/F/NL	Wiesenstraße, 18 HERBESTHAL-LONTZEN	Panneaux solaires chauffe eau, panneaux photovoltaïques	Sam-Dim 11h30-12h30 14h00-17h00
14	CHANTRAINE Thomas	D	Hochstraße, 9 ASTENET-WALHORN	Panneaux photovoltaïques, maison passive, isolation sols, murs, toiture - participation installateur	Sam-Dim 13h00-17h00
15	DRESSE Joseph	D/F/NL	Rabotratherstraße, 7 HERBESTHAL-LONTZEN	Chaudière murale à condensation au gaz	Sam 10h00-12h00
16	GAUDER Nicolas	D/F/NL	Rottdriescherstraße. 86 HERBESTHAL-LONTZEN	Pompe à chaleur : air /eau, démonstration technique pour professionnels et privés	Sam 10h00-17h00 Dim 10h00-14h00
17	HEUSCHEN-PELZER	D/F	Kreuzstraße, 6 WALHORN-LONTZEN	Panneaux solaires chauffe eau et appui chauffage, chauffage combinant mazout, solaire et pellets	Dim 10h00-12h30 Dim 14h00-17h00
18	LASCHET Stephan	D	Poststraße 79 WALHORN-LONTZEN	Panneaux photovoltaïques + Atelier – participation installateur	Sam-Dim 13h00-17h00
19	MARICHAL Dieter	D/F	Rottdriescherstraße, 64 HERBESTHAL-LONTZEN	Panneaux solaires chauffe eau, panneaux photovoltaïques	Sam-Dim 10h00-12h00
20	REMACLE Raphaël	D/F	König Baudouin Straße, 36 HERBESTHAL-LONTZEN	Panneaux solaires chauffe eau, citerne d'eau de pluie, ventilation mécanique, chaudière gaz condensation	Sam 09h00-12h00 Sam 13h00-16h00
21	SCHNEIDERS David et Nicole	D/F	Walhorner Straße, 19 WALHORN-LONTZEN	Panneaux solaires chauffe eau et appui chauffage, maison passive, ventilation mécanique, , puits canadien, citerne eau de pluie, chauffage au bois,	Sam 13h00h-17h00 Dim 10h00-13h00
22	SIGNON René	D	Sandstraße, 17b WALHORN	Panneaux solaires chauffe eau et appui chauffage	Sam 10h00-16h00
23	STECKENBIEGLER Bruno	D/F/NL	Grünstraße, 23 HERBESTHAL-LONTZEN	Panneaux solaires chauffe eau, panneaux photovoltaïques – participation installate	Sam-Dim 10h00-15h00
24	WEIDEMANN Peter	D	Bergstraße, 9 LONTZEN	Panneaux solaires chauffe eau et appui chauffage, isolation bois et argile, chauffage aux pellets - participation entrepreneurs	Sam-Dim 15h00-17h00
25	WERTZ Jean-Marie	D/F	Sandstraße, 17a WALHORN-LONTZEN	Panneaux solaires chauffe eau et appui chauffage, chauffage pellets, mesures d'économie d'énergie	Sam 10h00-14h00 Dim 13h00-15h00
26	WETZELS Richard	D/F	Schloßstraße, 20 LONTZEN	Panneaux photovoltaïques	Sam 10h00-15h00
27	BERGMANN Joël et Isabelle	F	Rue de la Poste, 19 MONTZEN-PLOMBIERES	Panneaux solaires chauffe-eau, panneaux photovoltaïque, isolation ancienne toiture, chauffage pellets	Sam 10h00-12h00 13h00-17h00 Dim/ 14h00-17h00
28	BERGMANN Yannick et Nancy	F/D	Rue du Cheval Blanc, 236 HOMBOURG-PLOMBIERES	Chauffe-eau solaire, ventilation mécanique, puits canadien, citerne eau de pluie	Sam 10h00-12h00 Dim 13h00-17h00
29	BRASSEUR Nelson	F	Route d'Aubel, 9 HOMBOURG-PLOMBIERES	Pompe à chaleur sol/eau + chauffe-eau	Sam 9h00-12h00
30	FALLENTHEYN Robert	F	Rue d'Aix, 2 MORESNET-PLOMBIERES	Chauffage pellets	Sam-Dim 13h00-17h00
31	FRANKEN Benedict	F	Tersaessen, 42 GEMMENICH-PLOMBIERES	Pompe à chaleur sol/eau, ventilation mécanique, puits canadien	Sam dès 13h00 Dim avant 15h00
32	HANNOTTE Marc et Aude	F/D	Cosenbergerheydt, 47 MONTZEN-PLOMBIERES	Panneaux solaires chauffe-eau + appui chauffage, chaudière centrale au bois, projet d'éolienne	Sam 13h00-17h00
34	HOPPERETS Hubert et Annette	F/D	Chemin de Bömken 28 MONTZEN-PLOMBIERES	Panneaux chauffe-eau solaire, chauffage au bois	Sam 10h00-12h00 Dim 14h00-16h00
35	LEX Jean-Michel	F/D	Rue de la Gare, 9 MONTZEN-PLOMBIERES	Panneaux solaires chauffe eau, Lagunage, isolation de maison ancienne, panneaux photovoltaïques, chauffage au bois, audit énergétique, citerne d'eau de pluie	Sam 13h00-15h00 Dim 10h00-12h00
36	RENKENS Anne et Didier	F/NL/D	Rue de Hombourg, 36 MONTZEN-PLOMBIERES	Panneaux solaires chauffe eau, panneaux photovoltaïques, citerne eau de pluie, maison basse énergie, ventilation mécanique, fourniture électricité 100% verte, chauffage bois,...	Sam-Dim 13h00-15h30
37	SAVELSBERG Léo	F/D	Sier, 7 MORESNET-PLOMBIERES	Panneaux solaires chauffe eau, chaudière basse t° (mazout), citerne eau de pluie	Sam 14h00-18h00 Dim 14h00-18h00



Soirée de remise des « mérites 2008 » baelenois

C'est le vendredi 23 janvier 09 qu'une centaine de personnes avait répondu à l'invitation pour la remise des « mérites 2008 » de la commune de Baelen.

Le lundi qui précédait, une commission « sport et culture » composée de l'ensemble des conseillers communaux et complétée par les présidents des associations culturelles et sportives de la commune s'était réunie afin d'établir un premier vote. Ce vote comptait pour 75% des points attribués. Ce premier dépouillement réalisé en présence de la secrétaire communale était resté secret.

Les 25% des points restant à attribuer l'ont été durant la soirée par l'ensemble des personnes présentes, par vote secret et dépôts de bulletins dans des urnes, comme pour une élection officielle.

Chaque nominé était présenté au public pour le convaincre de lui octroyer son vote; cette tâche étant confiée au président, représentant de l'association, ou à un ami.

Après chaque présentation de catégorie, et rassemblement des votes, un dépouillement était réalisé dans une pièce. Juste le temps de coller les noms sur les récompenses respectives et la proclamation tant attendue avait lieu !

Au niveau **sportif**, c'est **Eric ERNST**, pour son marathon longue distance (Iron Man), qui s'est imposé devant ses challengers, les équipes championnes du TT Dalton (tennis de table) et les équipes championnes de la JBM VBC Baelen (volley ball).



Au centre, les jeunes alfères, à gauche Alexandre Antoine et à droite N.Thönnissen, présidente du LAC.

Le mérite **culturel** a vu la victoire des **jeunes alfères de la St Paul**, qui effectuent comme leurs aînés le jeu du drapeau à la kermesse de Baelen et perpétuent ainsi une tradition séculaire de cette société fondée en 1717. Les autres nominés dans cette catégorie, à savoir le LAC (Loisir Art et Culture) et Alexandre Antoine (grand musicien en devenir) ont également été mis à l'honneur.

La dernière catégorie « **mérite associatif** » avait comme objectif de mettre à l'honneur ceux qui s'investissent dans la vie associative de leur commune. C'est **René Neyken** qui dirige les Fanfares de Baelen ainsi que la chorale St Grégoire qui a eu les faveurs du jury et du public. Les autres nominés mis à l'honneur pour leur dévouement étaient Joseph Charlier, président de la JBM VBC Baelen de 1999 à 2008, Hubert Lempereur, présidant la fête de Heggen depuis 25 ans ; et Roger Brandt, ancien alfère, président de la Royale Société de Tir St Paul et membre depuis 1965.

Au dire du public présent, cette soirée a été un succès. Il est clair qu'elle en appellera d'autres.



Au centre, Eric Ernst, lauréat 2008, entouré par les représentants du volley à gauche et du TT Dalton à droite.



De gauche à droite : André Pirnay (échevin), Roger Brandt, Ghislain Roemers représentant René Neyken qui n'a pu être présent, Joseph Charlier et Hubert Lempereur.

A la découverte de l'ancienne frontière belgo-prussienne XIX^e et XX^e siècles



Avec le proche retour des beaux jours, coïncide également l'envie de se balader. Dans ce dossier, l'Association pour la Promotion du Tourisme à Baelen-Membach vous invite à découvrir et à parcourir ses deux nouvelles balades balisées début novembre 2008. Intitulées « A la découverte de l'ancienne frontière belgo-prussienne XIX^e et XX^e siècles », ces deux balades, l'une de 5 et l'autre de 10 km, vous emmèneront à la découverte des anciennes bornes de pierre qui ont délimité pendant plus d'un siècle la frontière entre la Prusse et la Belgique. Le contenu de ce dossier est disponible sous forme de brochure disponible notamment à l'administration communale vous permettant d'allier promenade et découverte de notre histoire locale.

La frontière belgo-prussienne

Signé en juin 1816, le Traité d'Aix-la-Chapelle détermine les limites frontalières entre la Prusse et les Pays-Bas (la Belgique dès 1830). Cette démarcation nouvelle se concrétise par l'implantation de bornes qui, à cette époque, sont des poteaux en bois, peints aux couleurs noir et blanc, côté prussien, orange et blanc, côté hollandais (puis belge). Ils seront remplacés par des bornes en pierre numérotées, octogonales ou carrées, qui, pour la plupart, existent encore aujourd'hui.

Cette frontière limite les communes de Baelen et de Membach avec celles d'Eupen et de Kettenis. Les deux marches proposées parcourent le tronçon frontalier compris entre les bornes 179 et 185. Cette portion du parcours porte aujourd'hui le nom de Chemin des Fraudeurs en mémoire de ces hommes venus d'Eupen qui pratiquaient la fraude au nez et à la barbe des douaniers prussiens chargés de surveiller la frontière. Au risque de leur vie, ils tentaient de la repasser, besaces et sacs remplis de victuailles destinées au marché noir ou, dans certains cas, réservées à la consommation familiale.

1.- Le Garnstock. Endroit de passage entre la Prusse et la Belgique, entre Baelen et Eupen au XIX^e siècle. Le poste frontière s'y trouvait où douaniers belges et prussiens se côtoyaient régulièrement dans l'exercice de leurs fonctions. C'est aussi l'époque où nos voisins eupénois sont plongés dans une crise sans pareille. La monnaie allemande a dévalué spectaculairement et les denrées sont rares. Côté Baelen, la vie semble être tout autre !

Des commerçants de Baelen et de Membach s'installent plusieurs heures par semaine à l'endroit dénommé Bureau, maison occupée par la douane belge. Ces commerçants y installent leurs échoppes chargées de produits offerts à la clientèle eupénoise. Le pain est une denrée particulièrement prisée. Ainsi en témoignent les nombreuses annonces passées dans les journaux eupénois. Les boulangers Radermecker de Membach et Pierre Herné de Baelen s'y rendent régulièrement. D'autres marchandises sont bien évidemment proposées à une clientèle en quête de produits devenus chers côté prussien : boîtes d'allumettes, pétrole...

Cette situation débouchera inévitablement sur la fraude qui sévira, dès lors, le long de la frontière dans le sens Baelen-Membach vers Eupen et l'arrière-pays eupénois.

2.- Le couvent du Garnstock. En 1909, des religieux allemands et autrichiens s'installent au Garnstock. Ils louent d'abord une maison située vis-à-vis du couvent actuel et y aménagent une chapelle. En 1913, est décidée la construction du couvent actuel et d'une chapelle plus spacieuse. Mais les vicissitudes de la guerre 14-18 font qu'ils sont mobilisés par leurs pays respectifs et ne reviendront plus à Baelen. Les bâtiments resteront inoccupés plusieurs années jusqu'au jour où des Pères Franciscains font l'acquisition du couvent et de ses dépendances. Ils entament une campagne de construction qui s'achève par l'édification de l'église actuelle dont les murs extérieurs sont construits en marbre de Baelen. Les bâtiments appartiennent aujourd'hui à la Fondation Saint-François d'Assise.

3.- La Cour de Cortenbach. Dénommée de la sorte vers 1600 lorsque la seigneurie de Membach passe à la famille de Cortenbach. L'ensemble du bâtiment subit de nombreuses transformations au cours des siècles. Au XIX^e en particulier lorsque les Sœurs Récollectines s'y installent et modifient complètement le bâtiment central (l'actuelle Maison de repos). Transformée elle aussi, la façade de l'aile gauche de quatre travées sur deux niveaux, semble dater du XVIII^e siècle.



Quant à l'aile droite dont le cachet est plus ancien, elle est partagée en deux parties bien distinctes. Il s'agit d'un bâtiment de deux niveaux composés de sept travées. La partie située à gauche comporte trois travées en moellons de grès. Le percement d'une porte a fait disparaître une fenêtre géminée. La partie de droite propose quatre travées en moellons de calcaire. Les seuils et les linteaux des baies de fenêtres sont prolongés, formant des bandeaux continus sur toute la largeur de la façade. Deux piliers carrés délimitent l'entrée de la propriété. L'un présente l'inscription Cortenbach, l'autre Lindenhof.

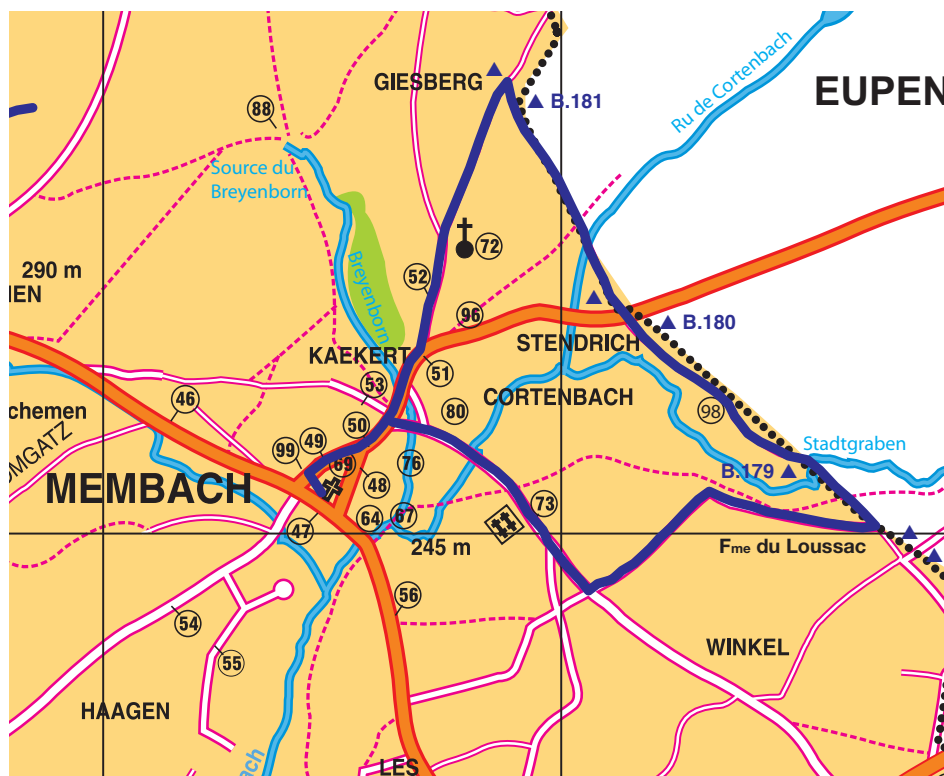
4.- La chapelle du Gisberg. Construite en 1890, la chapelle du Gisberg est dédiée à Notre-Dame des Sept Douleurs. Encastrée dans le mur extérieur, une pierre commémorative rappelle la restauration de 1998. L'artiste baelenois, Peter Hodiament, l'a dotée d'un retable en faïence vernissée et de deux vitraux colorés.



5.- La croix Jakob Hennen. Février 1918. Jakob Hennen accompagne une bande de fraudeurs venus d'Eupen qui opèrent sur le territoire baelenois. Les sacs remplis de vivres, ils tentent de repasser la frontière à l'endroit dénommé Loussack à Membach. Surpris par une patrouille allemande, Hennen ne répond pas aux sommations des douaniers qui ouvrent le feu et le blessent mortellement. Aujourd'hui encore s'élève à proximité du lieu du drame, une croix qui rappelle ce fait divers tragique qui a fait grand bruit parmi la population locale.



6.- La croix du chemin d'Overoth. Une massive croix de pierre présente un Christ accompagné des dates 1567 et 1608 qui correspondent aux années du pastorat du curé Waleran Cloker. Elle rappellerait cette période durant laquelle le curé de Baelen, acquis au protestantisme, mena une vie privée assez singulière au grand dam de ses paroissiens qui boudèrent son ministère (Schmolkrütz). Au décès de ce curé, sans doute voulurent-ils ériger cette croix en guise d'expiation ?



Marche de 5 km - Balisage : rectangle jaune sur fond blanc

Cette marche de 5 km se fait uniquement au départ de Membach (Parking aux alentours de l'église). Prendre la direction d'Eupen, franchir le ruisseau dit Breyenborn, laisser les bâtiments de la cour de Cortenbach à droite et emprunter quelque peu la rue Stendrich pour amorcer assez rapidement à gauche, la côte qui conduit à la chapelle du Gisberg (4). Arrivé à cette chapelle, continuer tout droit jusqu'à hauteur des bornes 181. (Vous retrouvez à partir de cet endroit le parcours des 10 km avec son balisage fléché rectangle bleu/blanc). Descendez à droite le chemin des Frau-

deurs. Traverser la route Membach-Eupen (Stendrich). Continuer ce chemin pour y rencontrer, quelques centaines de mètres plus loin, la borne 179 et enjamber le ruisseau dit Stadtgraben. La remontée un peu raide aboutit à la croix Jakob Hennen (5). Tourner à droite et longer la ferme du Loussac. Continuer cette direction jusqu'à un carrefour de chemins pour prendre à droite celui qui, passant devant le cimetière de Membach, atteint l'entrée du village de Membach et le point de départ.

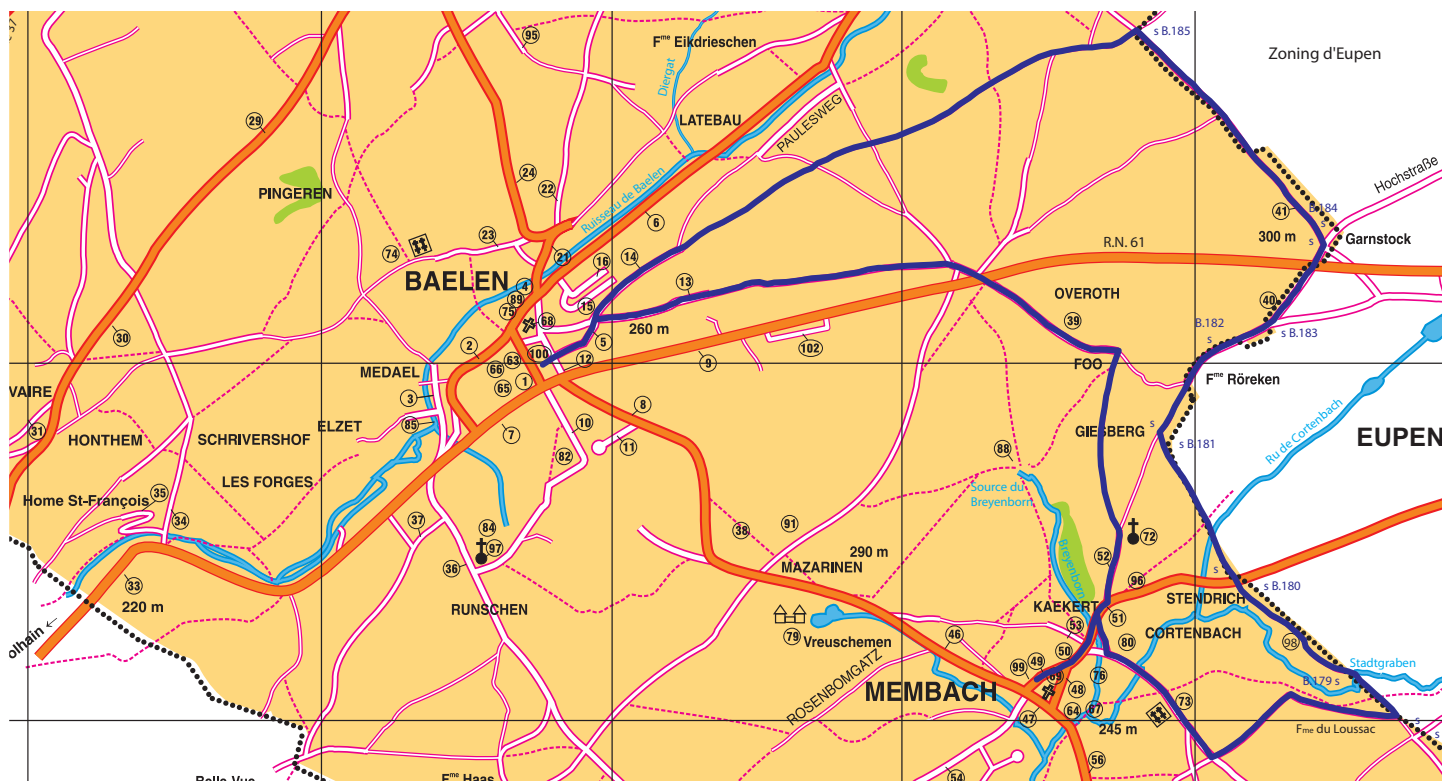
Cette marche peut se faire soit au départ de Baelen, soit au départ de Membach.



Bornes 184



Bornes 184



Marche de 10 km - Balisage : rectangle bleu sur fond blanc

Au départ de Baelen (Parking devant la
Maison communale, rue de la Régence)

Prendre la direction du Thier, suivre les flèches qui conduisent jusqu'aux limites du zoning industriel d'Eupen où se trouvait encore la borne 185, disparue aujourd'hui. Bifurquer alors vers la droite et prendre la direction du couvent du Garnstock où se trouvent les bornes 184 (1+2). Traverser la route Baelen-Eupen - Prudence pour la franchir ! - puis prendre la direction de Röreken. Passer devant les bornes 182 et continuer jusqu'aux bornes 181. A cet endroit, prendre à gauche et descendre le chemin des Fraudeurs qui traverse la route Membach-Eupen (Stendrich). Continuer ce chemin pour y rencontrer, quelques centaines de mètres plus loin, la borne 179 et enjamber le ruisseau dit Stadtgraben.

La remontée un peu raide aboutit à la croix Jakob Hennen (5). Tourner à droite et longer la ferme du Loussac. Continuer cette direction jusqu'à un carrefour de chemins puis prendre celui à droite qui longe le cimetière de Membach et atteint l'entrée du village. Prendre légèrement à droite et passer devant les bâtiments de l'ancienne cour foncière de Cortenbach dont la partie centrale est occupée par la Maison de Repos (3).

Puis à droite emprunter quelque peu la rue Stendrich pour amorcer, assez rapidement à gauche, la côte qui conduit à la chapelle du Gisberg (4). Arrivé à cette chapelle, prendre directement à gauche le chemin qui débouche

dans le bas du hameau d'Overoth. Prendre encore à gauche pour entamer la traversée de ce hameau jusqu'à la route nationale Baelen-Eupen. Prendre à gauche le chemin d'Overoth où se trouve une croix en pierre datée du début du XVII^e siècle (6) et, enfin, continuer ce chemin de terre qui ramène à Baelen, point de départ.

Au départ de Membach (Parking aux alentours de l'église)

Prendre la direction d'Eupen, franchir le ruisseau dit Breyenborn, laisser les bâtiments de la cour de Cortenbach à droite et emprunter quelque peu la rue Stendrich pour amorcer assez rapidement à gauche, la côte qui conduit à la chapelle du Gisberg (4). Arrivé à cette chapelle, prendre directement à gauche le chemin qui débouche dans le bas du hameau d'Overoth. Prendre de nouveau à gauche pour entamer la traversée de ce hameau jusqu'à la route nationale Baelen-Eupen.

Prendre à gauche le chemin d'Overoth où se trouve une croix en pierre datée du début du XVII^e siècle (6) et, enfin, continuer ce chemin de terre qui aboutit sur le Thier à Baelen.

Prendre directement à droite et suivre les flèches qui conduisent jusqu'aux limites du zoning industriel d'Eupen où se trouvait encore la borne 185, aujourd'hui disparue. A cet endroit, bifurquer alors vers la droite et prendre la direction du couvent du Garnstock où se trouvent les bornes 184 (1+2).

Traverser la route Baelen-Eupen puis prendre la direction de Röreken. Passer devant les bornes 182 pour atteindre les bornes 181.

A cet endroit, prendre à gauche et descendre le chemin des Fraudeurs qui traverse la route Membach-Eupen (Stendrich). Continuer ce chemin pour y rencontrer, quelques centaines de mètres plus loin, la borne 179 et enjamber le ruisseau dit Stadtgraben. La remontée un peu raide aboutit à la croix Jakob Hennen (5). Tourner à droite et longer la ferme du Loussac. Continuer cette direction jusqu'à un carrefour de chemins pour prendre à droite celui qui, passant devant le cimetière de Membach, atteint l'entrée du village de Membach et le point de départ.

Crédit photo. : Francis Bebronne - Jean-Marie Bickers - Roger Brandt - René Canaux - André Hauglustaine - Francis Quodbach.
Avec le soutien de l'Administration Communale et de l'Échevinat de la Culture et du Tourisme de Baelen

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à :

- Administration communale de Baelen :
+ 32 (0)87 76 01 10
- Maison du Tourisme du Pays de Vesdre :
www.paysdevesdre.be - info@paysdevesdre.be
- Site Internet de l'Association
pour la Promotion du Tourisme
à Baelen-Membach
[A.P.T.B.M.] : en préparation.
- A.P.T.B.M. : Camille Meessen
43, rue Longue, 4837 Baelen
+ 32 (0)87 76 30 63 - c.meessen@skynet.be



Action énergie 3

Pour rappel, « action énergie 3 » est un défi qu'une quarantaine de familles de Lontzen, Plombières et Baelen ont décidé de relever dans le cadre de la convention de développement durable. Pendant 6 mois, ces familles s'engagent à tenter de réduire leurs émissions de CO² d'une tonne et, par la même occasion, leurs factures d'énergie. Ce défi est accompagné par le réseau éco-consommation qui centralise et encode les relevés d'électricité, de mazout, d'eau et suit l'évolution de ces consommations. La commune avec l'aide de la fondation rurale de Wallonie apporte les conseils nécessaires au bon déroulement de ce défi (les petits gestes permettant de réduire les consommations). Du matériel sera également offert aux participants : un wattmètre permettant de mesurer les consommations d'un appareil électrique, un programmeur mécanique qui permet, par exemple, de programmer les plages horaires d'un éclairage extérieur, et une multiprise avec interrupteur servant à éteindre simultanément les veilles de 4 appareils (ex : TV, DVD, hifi, décodeur, etc).



Durant les 6 mois du défi, chaque commune organise pour tous les participants une rencontre avec un thème sur l'énergie. C'est dans ce cadre que le 3 février dernier, la commune a organisé à la cantellerie à Baelen, une première rencontre à laquelle était présent une trentaine de candidats « d'action énergie 3 », et des citoyens intéressés par l'énergie. En effet, au-delà des échanges d'expériences ayant eu lieu entre les participants du défi, Roland Fanielle a fait un exposé sur les audits énergétiques qui permettent de faire un bilan énergétique d'une habitation. Madame Born-Zimmermann, auditeur agréé, était également présente pour répondre aux questions concernant les audits, l'intérêt de ceux-ci, le coût, etc.

Une prochaine rencontre aura lieu à Plombières, et un autre thème sur l'énergie sera abordé. Mais avant cela, je vous invite à nous rejoindre pour le week-end « Haltes énergie » des 13,14 et 15 mars. Vous trouverez toutes les informations concernant ces journées dans un article séparé, ainsi que dans un toutes-boîtes qui vous sera envoyé prochainement.

Roland FANIELLE
(conseiller énergie)



Bien utile le matériel offert par la commune aux ménages participants à l'action défi énergie³ »

Conférences « Energie »

Dans le cadre de son plan d'action de prévention, le Centre Public d'Action Sociale a le plaisir de vous inviter à deux conférences gratuites.

La première concerne les **économies d'énergie**. Elle sera donnée par le Réseau Eco-consommation et se déroulera le **mardi 10 mars 2009 à 19h30, à la « Cantellerie », rue de la Régence 6, à Baelen**. Cette animation (d'une durée de 2h) a pour objectif de permettre à chaque participant de comprendre comment l'énergie est utilisée dans son logement et d'apprendre les petits gestes quotidiens qui ont un impact positif tant au niveau du portefeuille que de l'environnement.

La seconde concerne les **primes Energie**. Elle sera donnée par le Guichet de l'Energie d'Eupen) et se déroulera le **mardi 17 mars 2009 à 19h30, à la « Cantellerie »**. Cette animation (d'une durée d'1h30 à 2h) a pour objectif de permettre à chaque participant de pouvoir prendre connaissance des différentes primes « Energie » (isolation, chauffage, panneaux solaires) octroyées par la Région Wallonne.

Chaque participant à l'une de ces conférences se verra remettre une **ampoule économique**. Un tirage au sort permettra à l'un d'entre eux de repartir avec un wattmètre, un bloc multiprise et un programmeur mécanique.

Chaque baelenois est invité ainsi que toute personne intéressée qui n'habite pas la commune.

Pour de plus amples informations, vous pouvez prendre contact avec Monsieur Poumay au **087/76.01.13**.

Pour le C.P.A.S.,

M-C BECKERS
La Présidente,

La construction de la nouvelle école de Baelen vue par les enfants

Depuis le 27 janvier, les enfants de l'école suivent avec beaucoup d'intérêt le commencement des travaux. Les camions, tracteurs, pelle mécanique et autre tronçonneuses attirent bien des regards enfantins.

Chaque semaine, les élèves du cycle 5/8 rédigent des commentaires sur les photos prises. Ils vont suivre l'évolution du chantier et réaliser une grande ligne du temps, dont le début est déjà affiché dans le couloir de l'école.

Voici ce qui a déjà été réalisé : égalisation du terrain, enlèvement de terre, déracinement de haies, placement de « chaises », creusement de fondations. A quand l'inauguration ?



« Le chantier de la nouvelle école au 18 février 2009 »

Bibliothèque

BAELEN : La Bibliothèque se situe dans le module isolé derrière le bureau de la police.

Tél. 087.76.01.23

MEMBACH : Le Dépôt se situe dans l'ancienne Administration communale, le local à droite en entrant.

Tél. 087.74.24.58

La bibliothèque est dorénavant ouverte : (tout public)

BAELEN

Lundi de 13h30 à 16h30
Mardi de 11h30 à 15h30
Mercredi de 14h00 à 19h00
Jeudi de 13h30 à 15h30
Samedi de 09h30 à 13h30,

MEMBACH

Vendredi de 13h30 à 15h30,
VACANCES SCOLAIRES
Mercredi de 14h00 à 19h00
Samedi de 9h30 à 13h30

Le prêt s'élève à :

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)

10 centimes pour les bandes dessinées
20 centimes pour les livres adultes

Ses collections comptent **12.600 livres**. Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous désirez. Je peux vous procurer les livres dont la bibliothèque ne dispose pas en dehors d'une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques.



La bibliothèque possède les revues suivantes :

Astuces & Conseils Internet - Avantages - Budget & Droits - Ça m'intéresse - Equilibre - Gael maison - Grande -Long life- Ma Santé - Mon Animal - Philosophie - Pourquoi magazine - Psychologies - Reader's Digest - Saveurs - Science et Vie - Système D - Test Achats - Top Santé - Voyages voyages.

et pour les enfants

- Il était une fois l'homme + DVD
- Il était une fois la vie + DVD
- Serial Killers + DVD
- Les Contes racontés par Marlène Jobert + CD Audio
- Sciences et Vie junior

Au rayon nouveautés

Bandes dessinées

- Ava Dream
- Cupidon
- Les Femmes en blanc
- Haute sécurité
- Nelson
- Niklos Koda
- Petit Spirou
- Rantanplan
- Sienna
- Les Vétos

Jeux

Dora l'exploratrice : les couleurs
- Dora l'exploratrice : les lettres
- Trivial poursuit
- Quiz



- Taboo
- Jeu des Petits chevaux
- Jeu de Mémo
- Jeux de dés

Le prêt des jeux est de 1€ pour un mois.

Adultes

- La Conspiration du temple de S. BERRY
- Dans la tête le venin de A.H. JAPP
- Des vents contraires de O. ADAM
- Le Fond des forêts de D. MITCHELL
- J'ai commencé par un verre de G. CASASUS
- Le Paradoxe du menteur de M. GRIMES
- La Reine de Saba de M. HALTER
- Si tu m'abandonnes de N. ROBERTS
- La 6^e cible de J. PATTERSON
- Villa numéro 2 de D. STEEL

Jeunesse

Manga

- Bleach n°30
- Détective Conan T1àT8
- Naruto n°40

Stéphanie MEYER

- Fascination
- Tentation
- Hésitation
- Révélation

Divers

- Les Chevaliers d'Emeraude T7
- Jade de M. CABOT
- Magyk (4 tomes)
- Tunnels T2

Les moyens de faire diminuer sa poubelle

Le réemploi, ou « la résurrection des objets »...

Par la récupération, le recyclage, la réparation, il est possible que les objets dont on ne se sert plus retrouvent une (autre) utilité. Illustration par Aline Angenot, habitante de Baelen.

Pratiquer le réemploi signifie construire notre quotidien avec des objets durables qui ont une histoire, dont on prend soin, auxquels on donne une deuxième chance avant de les remplacer par du neuf et ainsi éviter de simplement les jeter.

Réemployer permet de diminuer ses déchets en appliquant la règle des 3R : réduire, réutiliser et recycler, dans cet ordre de priorité.

Sachant aussi que les objets qui nous sont devenus inutiles peuvent faire le bonheur d'autres, il est possible de les échanger, de les réparer, de les revendre ou de les donner afin qu'ils aient une seconde vie (famille, amis, associations).

Le détournement artistique et la création d'objets à base de matières issues de la récupération sont également une forme de réemploi.

- **un acte économique.** La diminution des déchets traités réduit le coût global de traitement des déchets.



Ce meuble provenant de 3R (voir adresse ci-après) a été construit à partir de bois de récupération provenant de fonds de lits et de divan.

Avant de jeter, 6 questions à se poser!

- Puis-je réemployer cet objet (tel quel ou en le réparant) ?
- Puis-je « détourner » l'usage de cet objet ?
- Puis-je faire plaisir à un membre de ma famille, à une connaissance en le lui donnant ?
- Puis-je le déposer auprès d'une association qui se chargera de redistribuer auprès de personnes défavorisées ?
- Puis-je troquer, échanger mon objet contre un autre ?
- Puis-je vendre cet objet en brocante, magasins dépôt-vente, via annonces ?

Plutôt que d'avoir le réflexe de jeter tout à la poubelle, faire travailler son imagination pour créer reste une autre possibilité de réemploi, suggère Aline Angenot

Votre objet détourné et réemployé dans le prochain bulletin communal

Envoyez nous sa photo ainsi qu'une petite explication via e-mail à Anne Klein, a.klein@frw.be ou par fax : 080/68.20.74

Le réemploi près de chez nous :

Il existe des boutiques de seconde main toutes proches :

- **La Goutte d'eau** : dépôt-vente de vêtements, linge de maison, vaisselle, casseroles, jeux, livres + vente des produits Oxfam : Epicerie et artisanat du Tiers- Monde
Rue de l'Eglise 12 à WELKENRAEDT.
Tel : 087/88.31.95. www.dbao.be
Ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 10 à 12h

- **Les 3R** : dépôt-vente de mobilier: salons, salles à manger, chambres à coucher, bureaux... et d'appareils électroménagers : machines à laver, poêle...

Rue Mitoyenne 218, a à HERBESTHAL .
Tel : 087/89.08.39. www.dbao.be

Ouvert le lundi de 10 à 17 h le mercredi de 13 à 18h et le samedi de 10 à 13 h.

- **L'Alternative** : Asbl qui occupe 300 personnes et propose, entre autre, un service de repassage ainsi qu'un service couture pour la réparation, transformation ajustement de vos vêtements, ainsi que la confection de tentures, coussins, housses.
Rue Peltzer de Clermont 34 à Verviers.
Tél. : 087/31.34.13. www.fasd.be/verviers/

- **Oxfam** qui s'est spécialisé dans le domaine informatique et propose du matériel de réemploi.

Rue Grande Foxhalle 99 à Herstal.

Tél: 04/240 08 01. www.oxfamsol.be

Ouvert le lundi de 12h à 16h45, du mardi au vendredi de 10h à 16h45 et le samedi de 12h à 16h

Voir également

- **www.ecoconso.be**, rubrique : Manuel du réemploi. En présentant des expériences réussies, ce manuel vise à donner des informations utiles sur la pratique du réemploi. Classés par filière, les conseils et astuces vous aideront à prolonger la vie utile de vos biens et vous guideront lors de vos achats d'occasion pour faire le meilleur choix.

- **www.intradel.be/reemploi** A travers cet outil, Intradel vous propose un manuel pratique qui vous mettra en contact avec un ensemble d'acteurs travaillant dans le domaine de la réutilisation (asbl, ateliers de réparation, associations, service de location, d'échange, magasins de seconde main, etc.).

Voir aussi les pages d'or, rubriques entreprises du réemploi (voir pages d'or)

A noter :

La ligue des familles organise une bourse aux vêtements le samedi 7 mars 2009 au Foyer culturel de Baelen. Dépôt le 6 mars entre 17h30 et 20h. Vente le 7 mars entre 9h et 12h. Reprise le 7 mars entre 16h30 et 17h.

Contact : D. Dirick-Pirard 087/55.49.40 ou J. Barthelemy-Loozen : 087/76.47.05 ou A. Brandt-Villeval : 087/76.45.79

Une action initiée dans le cadre de l'Opération de Développement Rural



Tri de jeux et de jouets reçus à l'asbl La Goutte d'Eau.



A la Goutte d'Eau, les jouets en bon état repartent pour une seconde vie et font le bonheur d'autres enfants.

Le réemploi, c'est :

- **un acte social.** Il permet la création d'emplois locaux essentiellement pourvus par des personnes en insertion, pour réparer et revendre les objets récupérés. Il permet également aux foyers à faible revenu d'acheter des biens à des petits prix.
- **un acte environnemental.** Il contribue à la réduction du volume des déchets enfouis ou incinérés.

Si vous cherchez du travail :

Un classeur contenant les offres d'emploi du FOREM est mis à la disposition du public au bureau de l'A.L.E. (Agence locale pour l'emploi) situé Rue de la Régence, 6, pendant les heures d'ouverture :

Lundi, mardi et jeudi : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30,

vendredi : pendant la permanence de la Maison de l'emploi de 9 à 12 h.

Vous pouvez y consulter des affichettes très détaillées

(profil, compétences requises, type de contrat, coordonnées de l'employeur...). Elles sont mises à jour quotidiennement.

Le parc d'activités économiques Eupen - Baelen

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Baelen - Eupen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI + (Service Promotion Initiatives en Province de Liège).

Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

SPI+

Atrium Vertbois, rue du Vertbois 11,
4000 LIEGE

Tél. : **04.230.11.11** - Fax : **04.230.11.20**

www.spi.be

**Si vous êtes intéressés,
n'hésitez pas à nous contacter !**

Agence Locale pour l'Emploi de Baelen (ASBL)

Rue de la Régence, 6 - 4837 Baelen

Tél. 087/76.01.28 - Fax 087/76.01.17

E-mail : Claudine.Bebonne@publilink.be

Agent-ALE : Mme C. Bebronne

Heures d'ouverture : lundi - mardi - jeudi :
de 8h à 12h et de 13h à 16h30



Heures d'ouverture des bureaux :

Lundi	8h30 - 12h et 13h30 - 16h00
Mardi	8h30 - 12h fermé
Mercredi	8h30 - 12h et 13h30 - 16h00
Jeudi	8h30 - 12h fermé
Vendredi	8h30 - 12h fermé

Permanences à Baelen tous les vendredis de 9h00 à 12h00 dans les locaux de l'Agence Locale pour l'Emploi, rue de la Régence, 6

Place des Combattants 21

B-4840 Welkenraedt

Tél. **087.69.32.00**

Fax : **087.69.32.09**



BESOIN D'UN COUP DE MAIN ?

L'ALE DE BAELEN PEUT VOUS APPORTER LA SOLUTION !

Aide à l'entretien du jardin (à l'exception des travaux dangereux) :
tonte de pelouses, taille de haies, de rosiers, nettoyage et entretien des parterres, bêchage, semis, plantations...

Petits travaux de réparation et d'entretien du logement (refusés par des professionnels en raison de leur faible importance) : peinture, tapissage, plafonnage, petits travaux de maçonnerie...

Coût :

5,95 € de l'heure (sans déduction fiscale)

6,20 € de l'heure (avec déduction fiscale possible)

+ éventuellement frais de déplacement

(Les travailleurs ALE sont couverts par une assurance souscrite par l'Onem)

les ASBL, les associations non commerciales, les associations sportives peuvent également faire appel à l'ALE.

Les autorisations peuvent être accordées pour des activités qui, par leur caractère occasionnel ou par leur importance, sont habituellement effectuées par des bénévoles. Par exemple :

- aide à l'occasion de manifestations sociales, culturelles, sportives...
- petits travaux d'aménagement ou d'entretien des locaux
- entretien des terrains ou des installations sportives

Une liste détaillée des activités autorisées peut être obtenue en nous contactant.

Coût : • Droit d'inscription : 7,45 € / an

• 6,20 € de l'heure + éventuellement frais de déplacement

Le Président
Emil Thönnissen



Date	Détails	Lieu	Horaire	Prix	Organisateur + infos
du 25 févr au 11 avril	Conférences de carême	« Le Skjull » Welkenraedt	voir article		Unité pastorale Baelen-Welk.- H.Chap.-Membach
10-mars	Conférence : « Les économies d'énergie »	La Cantellerie	19h30	gratuit	CPAS : S.Poumay 087/76.01.13
14-mars	Après-midi gymnique		14h30	gratuit	M-L.Radermecker 087/76.28.59
13,14 et 15 mars	Journées « Haltes énergie »				voir article
14 et 15 mars	Opération Arc-en-ciel				www.arc-en-ciel.be
16-mars	Forum économique pour les indépendants, candidats indép., entrepreneurs	Baelen	20h		Administration communale et W.F.G. (087/56.82.01 Nathalie Klinkenberg)
17-mars	Conférence : « Les primes Energie »	La Cantellerie	19h30	gratuit	CPAS : S.Poumay 087/76.01.13
21-mars	Patro : Souper du printemps	Réfectoire Ecole de Baelen	dès 18h	7€ (enfants 4€)	G.Koch : 087/76.39.17 ou valerie.nicolaes@gmail.com
22-mars	Pèlerinage à Louvain du groupement des pensionnés		8h30	Car et visite 20€	L.Corman : 087/76.40.36 ou M-L.Radermecker 087/76.28.59
28-mars	« Nuit de l'Obscurité » : Balade aux flambeaux (durée 1 heure) Inscriptions : voir n° tél.	Départ devant la Maison comm. Baelen	20h		087/76.33.89 Flas 087/56.91.58 Pirard 0473/98.44.98 Schoonbroodt
05-avr	Balade à Plombières (site minier)	Départ devant la Maison comm. Baelen	13h30		087/76.33.89 Flas 087/56.91.58 Pirard 0473/98.44.98 Schoonbroodt
05-avr	Goûter pascal pour les Pensionnés	Réfectoire Ecole de Baelen	de 14 à 18h		Comité des Amis des Pensionnés
18-avr	Visite de la mine de Inden et de la Citadelle de Jülich	voir article pour inscriptions		20€ (-14 ans : 15€)	L.A.C.: 0486/90.23.63 ou 0497/45.37.11 ou lacbaelen@hotmail.com
21-avr	Excursion du groupement des pensionnés dans le Limbourg		7h30	Car, visite, repas 48€	L.Corman : 087/76.40.36 ou M-L.Radermecker 087/76.28.59
25-avr	Jeunesse Musicale : Concert de printemps	Salle St Jean Membach	20h		Jeunesse Musicale St Jean
W.E du 7 juin	Dans le cadre de la kermesse de Baelen : Exposition M-C. François et L.Matagne				L.A.C.
28-juin	Dans le cadre de la kermesse de Membach : Parade de vélos humoristiques	voir article pour inscriptions			L.A.C.
12-juil	Ironman parrainé	voir article			V.Stich 087/76.61.94 , E.Ernst 087/76.21.88 , S.Müllender 087/33.37.73 www.challenge-roth.com
29 et 30 août	Oxfam Trailwalker	Eupen et Hautes Fagnes			Oxfam-Solidarité www. oxfamtrailwalker.be

LA NUIT DE L'OBSCURITE 2009

Dans le cadre de « **LA NUIT DE L'OBSCURITE** », une balade aux flambeaux sera organisée le samedi 28 mars 2009. Départ devant la maison communale de Baelen à 20 heures.

Durée de la balade : 1 h.

Merci de vous inscrire chez :

Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89

Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0473/98.44.98

Pirard Marie-Colette et Joseph : 087/56.91.58

BALADES

Pour découvrir votre village et votre région, nous vous invitons à participer aux différentes balades organisées régulièrement :

Prochain rendez-vous : **le 05 avril : Plombières –Site minier**

Point de rencontre : **devant la maison communale de Baelen à 13h30**

Durée : **environ 2 hrs ou 8 kms**

Difficulté : **aucune**

Equipement : **chaussures de marche – bottes**

Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0473/98.44.98

Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89

Pirard Jos : 087/56.91.57-087/56.91.58



CLUB CYCLISTE BAELENOIS

Reprise saison 2009

Ce dimanche 01 mars 2009 à 09h, le Vélo Club de Baelen redémarre sa saison. Nous nous retrouvons comme toujours devant la maison communale de Baelen.

Qui sommes nous ?

Nous sommes une cinquantaine de cyclistes, nous nous retrouvons le dimanche matin et/ou le mercredi soir pour rouler ensemble.

Nous sommes répartis en 4 groupes :

- VTT
- Groupe A : vélo de route, allure soutenue
- Groupe AB : vélo de route, allure moyenne
- Groupe B : vélo de route, allure plus tranquille

Nos sorties :

Les sorties rayonnent tout autour de Baelen, dans l'Hertogenwald, dans le Pays d'Aubel, dans l'Eifel, en Holland...

Groupe B : sorties de 60 kms en moyenne

Groupe A : sorties variant entre 75 kms et 140 kms

Groupe AB : sorties variant entre 75 kms et 140 kms

VTT : sorties de 45 kms en moyenne

Cela vous tente ?

Renseignez-vous auprès de : Gérard Kerf : 087/88.25.32
Léon Toussaint : 087/76.48.69
Charles Marbaise : 087/55.25.68



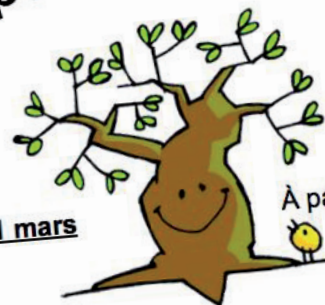
Société de gymnastique

Les gymnastes vous invitent à leur après-midi gymnique le **SAMEDI 14 mars à partir de 14h30**.

Pas de droit d'entrée. Une tombola vous sera proposée.

Le patro de Baelen-Membach vous invite à son

Souper du printemps



Le samedi **21 mars**

À partir de **18h**

Au réfectoire de l'école communale

Venez déguster une assiette de fromages ou de charcuteries au prix de 7 euros (adulte) ou 4 euros (enfant).

Réservation avant le 14 mars auprès de Gene Koch au 087763917 ou Ma campagne 6 à Baelen ou encore par mail à l'adresse valerie.nicolaes@gmail.com

Le groupement des pensionnés de Baelen vous propose :

Le dimanche 22 mars : Pèlerinage à Louvain

Départ : 8 h 30

Héverle arrêt café

Messe dans la crypte à 11 h

Dîner au GB

Visite du Musée de l'Afrique centrale à Tervuren

Car et visite : 20 €

Le mardi 21 avril : Journée dans le Limbourg

Postel arrêt café avec croissant

Visite d'une ferme où on cultive des asperges

Repas de midi sur la frontière hollandaise

Après-midi : Turnhout où nous visiterons le Musée des cartes à jouer

Retour par les voies rapides avec un arrêt libre sur l'autoroute pour le repas du soir

Départ : 7 h 30 Car, visite, repas : 48 €

Renseignements et inscriptions : L. Corman - 087/76.40.36
M.-L. Radermecker - 087/76.28.59

Concert de Printemps de la Jeunesse Musicale

Le **25 avril 2009 à 20h**

en la salle Saint Jean de Membach
Sous la direction de M. Roland Kransfeld

COMITE DES AMIS DES PENSIONNES

Le Comité des Amis des Pensionnés se fait un plaisir de vous inviter au **Goûter Pascal** organisé le **Dimanche 5 avril 2009, de 14 à 18 h** au réfectoire de l'école communale de BAELEN (entrée par le réfectoire).

Animation musicale assurée.

Invitation cordiale à toutes et à tous, et au plaisir de vous revoir nombreux dans l'amitié et dans la joie.

La messe de ce même jour sera célébrée à l'intention de tous nos pensionnés défunts.

IRONMAN PARRAINE 12 JUILLET 2009

www.challenge-roth.com

Merci de nous soutenir. Ce que vous verserez aidera les enfants handicapés et leurs parents !

Au profit de :

L'asbl « T'es qui toi » qui organise des stages et des activités pour des enfants handicapés et leurs parents. L'école d'enseignement spécial, « La Court'Echelle » à Andrimont pour l'achat de nouveau matériel scolaire pour rendre l'apprentissage des enfants « différents » encore plus efficace.

Aidez-nous à parcourir 226 km à savoir, 3,8 km de natation, 180 km à vélo, et 42,195 km de course à pied.

Comment participer ? Verser un montant par km sur le compte 742-0155406-47 Roth Ironman for Handicap
ex : 5 cents/km = 11,30€
10 cents/km = 22,60€ ...

Natation (3,8 km)

Parce que l'administration fluviale et de transport naval soutient depuis de nombreuses années le Qu'elle Challenge Roth, la voie navigable sera pour les triathlètes, fermée au transport international fluvial. La Préfecture laisse chaque année relever des échantillons, afin de mesurer incontestablement la qualité de l'eau. Pour le véritable assidu du Triathlon, assister au départ de l'épreuve de natation le 12 Juillet, est un devoir, une obligation. C'est au nombre exact de douze, que les groupes de départ seront envoyés à l'eau sur une distance de 3,8 km, après que les hymnes nationaux aient retenti, qu'une courte cérémonie religieuse ait été célébrée et une chanson choisie spécialement pour l'occasion ait été jouée.

Parcours cycliste (180 km)

Et où, les participants, pourraient-ils trouver un soulèvement de foule comparable ? De toutes parts les cyclistes sont encouragés, et à Greding, Thalmässing, Eckersmühlen, sur les côtes de Seligenstadt et de Solar, d'abondants commentaires et débats compétents sont tenus, un sentiment de Triathlon des plus purs.



Marathon (42,195 km)

Le parcours de marathon s'est également avéré un véritable aimant à spectateurs sur les terres accueillant la course et sur le pont du canal de Eckersmühlen. C'est là que tout se déroule, de plus, les informations concernant le déroulement de la course y arrivent parfaitement.

Pour tout renseignement, contactez Serge, Vincent ou Eric.

- **Serge Müllender**
Stockem, 24 - 4700 Eupen
Tél. 087 33 37 73
E-mail : serge.muellender@web.de
- **Vincent Stich**
Route d'Eupen, 74 - 4837 Baelen
Tel. 087 76 61 94
E-mail : vincent.stich@belgacom.net
- **Eric Ernst**
Rue du Thier, 34 - 4837 Baelen
Tél. 087 76 21 88
E-mail : eric.ernst@assur.cbc.be



ASBL AML-LIMBOURG

chemin du Meunier, 5-4831 Bilstain

NOUS INFORMONS nos Amis Laïques

La fête de la jeunesse laïque de 2009

Les Amis de la Morale Laïque de Limbourg et les professeurs de Morale Laïque vous invitent à la

Fête de la Jeunesse Laïque

le Samedi 16 mai 2009 à 16h

au Kursaal

Rue G. Maisier à DOLHAIN

« Petits citoyens, grande histoire ! »

Les rencontres des 11 enfants fêtés sont prévues au « Kursaal » de Dolhain les mercredis suivant :

- > **Mercredi 14 janvier 14h à 16h30**
faire connaissance. Présentation du thème.
- > **04 février** : spectacle gratuit offert par le CAL Liège à l'Espace Duesberg à VERVIERS, rassemblant tous les enfants de 5^e et 6^e année, suivant le cours de Morale Laïque, des écoles de l'arrondissement.
- > **Mercredi 11 mars 14h à 16h30**
répétition
- > **Mercredi 22 avril 14h à 16h30**
répétition
- > **Mercredi 13 mai 14h15 à 16h45**
Répétition Générale
- > **Samedi 16 mai à 16h**
FJL au Kursaal à Dolhain .

L'Assemblée Générale des AML-Limbourg aura lieu le 25 mars 2009 à 20h30 au Kursaal de Dolhain

Pour les AML-Limbourg,
Edith Hennen-Schutz
Présidente

Calendrier des activités 2009 du L.A.C. Baelen-Membach

- **Samedi 18/04/2009**
Visite de la mine de Inden (Jülich) et de la Citadelle de Jülich
- **Week-end du 07/06/2009**
Exposition de Marie-Christine François et de Lila Matagne (illustratrices) lors de la kermesse de Baelen
- **Dimanche 28/06/2009**
Parade de vélos humoristiques lors de la kermesse de Membach
- **Samedi 22/08/2009**
Randonnée pédestre à Vogelsang
- **Octobre** : Visite de la ville de Cologne

D'autres activités sont en préparation : concert-apéritif au Château de Vreuschemen, découverte du volcan en Eiffel, balade en Fagnes, visite à Xanten...

Visite de la mine de Inden et de la Citadelle de Jülich

Le samedi 18 avril 2009

Départ à 8h15 à Baelen (Maison communale) et retour vers 18h à Baelen

Prix : 20 € pour les adultes et 15 € pour les enfants jusqu'à 14 ans.
Inscription par téléphone chez Nathalie THÖNNISSEN au 0486/90.23.63 ou chez Josette MASSENAUX au 0497/45.37.11 ou par mail sur lacbaelen@hotmail.com.

Confirmation de l'inscription dès paiement sur le compte 068-0492060-06 du L.A.C. pour le 31 mars 2009 au plus tard.

Attention, le L.A.C. ne rembourse pas en cas de désistement après le 31 mars.

Plan de la journée :

Toute la journée nous serons accompagnés par des guides en français.

Visite de la mine à ciel ouvert à Inden (Jülich) à 10h :



Située entre Aix-la-Chapelle et Cologne, ces gigantesques haveuses extraient le lignite qui permet de produire de l'électricité. C'est la plus grande machine du monde construite par la compagnie allemande Krupp (95m de haut pour 215m de long) et la roue pelleuse a un diamètre de 21m avec 20 pelles d'une contenance de 15m³ chacune. Le lignite est pour l'instant la source incontournable pour la production d'électricité.

De 12h30 à 14h30 : repas de midi, possibilité de manger au restaurant « Am Hexenturm » (à préciser lors de la réservation).

De 14h30 à 16h : Visite de la Citadelle de Jülich.

De forme carrée (300 m de côté !), la citadelle de Jülich a été construite par un architecte italien, Alessandro Pasqualini, au courant du XVI^e siècle. Elle est une des fortifications les mieux conservées pour notre région (Jülich se situe à 45 km de Baelen !). La partie la plus belle reste la façade de style Renaissance italienne. Transformés partiellement en musées, les sous-sols de la citadelle renferment de nombreux locaux et d'interminables couloirs qui méritent le détour, sans oublier les casemates et les remparts !

De 16h à 17h : temps libre dans la ville de Jülich.

Date limite d'inscription : 31 mai 2009.



PARADE DE VÉLOS HUMORISTIQUES

Par classes, quartiers, familles ou mouvements de jeunesse, ne manquez pas de participer à cette course Mythique lors de la **kermesse de Membach ce Dimanche 28 juin dès 14h.**

En trottinette, en brouette ou à bicyclette, laissez libre cours à votre imagination...

Par équipe de 3, 4 ou 5 personnes, créez l'engin roulant le plus original qui soit... Les plus créatifs se verront attribuer un beau billet de 100 € décerné par les membres du L.A.C.

De nombreux autres prix récompenseront l'ensemble des participants !
Avis aux Amateurs !

Petit Règlement :

- Droit d'inscription : 10 € par équipe à payer lors de l'inscription.
- Une personne de plus de 18 ans doit être responsable de l'équipe et de l'engin.
- Chaque équipe s'engage à ne pas être motorisée, à ne pas être tractée, par un animal ou toute autre sorte d'engin interdit.
- Le parcours s'étend du Home Saint Joseph à la plaine de jeux de la rue du Pensionnat.
- Bar à proximité.

Nous vous invitons nombreux à nous téléphoner pour inscriptions et plus amples informations :

- > GEERS Erik : 0485/47.02.88
- > THÖNNISSEN Nathalie : 0486/90.23.63
- > PAREE-PASSELEQ Rose-Marie : 0495/22.11.91

Date limite d'inscription : 31 mai 2009.



Avis aux personnes et organisateurs

**de BALS en lieux clos,
ou de MANIFESTATIONS en plein air**

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de

REUNIONS PUBLIQUES

EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR

(bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be Rubrique Vie administrative - Documents en ligne - Chargement de documents :

« Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos », ainsi que « les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative » à respecter.

Nouvelles de nos « Rouges et Noirs »



L'équipe Première du RFC Baelen (sous la direction de Michel Geron) pratique avec succès un football attractif et offensif tout en intégrant nos Juniors du club. Avant le match à domicile contre Nessonvaux ils sont 5^{ème} du classement général et 1^{er} de la 3^{ème} tranche.

24/08/2008 : BOLLAND - BAELEN	2 - 3
31/08/2008 : BAELEN - BATTICE B	1 - 2
07/09/2008 : SOIRON - BAELEN	1 - 1
14/09/2008 : BAELEN - RECHAIN B	6 - 1
20/09/2008 : GEMMENICH - BAELEN	2 - 2
28/09/2008 : BAELEN - CHARNEUX B	8 - 0
05/10/2008 : MELEN B - BAELEN	1 - 1
12/10/2008 : OLNE B - BAELEN	1 - 1
19/10/2008 : NESSONVAUX B - BAELEN	0 - 2
26/10/2008 : BAELEN - DOLHAIN	2 - 3
09/11/2008 : U.E. DOLHAIN - BAELEN	1 - 2
16/11/2008 : BAELEN - ELAN DALHEM B	6 - 0
30/11/2008 : BAELEN - ELSAUTOISE B	4 - 4
21/12/2008 : BAELEN - SOIRON	0 - 0
01/02/2009 : BAELEN - MELEN B	7 - 1
08/02/2009 : BAELEN - OLNE B	3 - 3

Nous pouvons jouer la montée en 3^{ème} Provinciale !
Venez nombreux encourager nos « Rouges et Noirs » lors des prochains matchs à domicile :

15/02/2009 : BAELEN - NESSONVAUX B	15h00
01/03/2009 : BAELEN - BOLLAND	15h00
29/03/2009 : BAELEN - U.E. DOLHAIN	15h00
11/04/2009 : BAELEN - GEMMENICH	15h00
19/04/2009 : BAELEN - ALL. WELKENRAEDT	15h00

Nos équipes de jeunes sont formées à cette même pratique d'un football attractif, plein d'effort et de technicité dans un bon esprit d'équipe.
Eux aussi ont besoin de votre soutien lors des matchs à domicile.

Sur www.footbel.com vous pouvez consulter les plannings des matchs et les résultats ainsi que les classements de toutes les équipes.
Le Matricule du RFC Baelen est le 04752.

OXFAM TRAILWALKER 29 et 30 août 2009

Depuis quelques années, Oxfam-Solidarité organise un défi exceptionnel, à savoir, un parcours de 100 km à réaliser en 30h maximum, en équipes toujours composées de 4 personnes.

En 2008, pour la toute première édition en Belgique, cet événement, organisé au départ d'Eupen, avait été couronné d'un grand succès : 150 équipes de 4 personnes y avaient participé et avaient réussi à récolter plus de 310.000 euros au profit des projets d'Oxfam-Solidarité.

Des équipes de différents pays et de différentes cultures se mobilisent et s'engagent dans la lutte contre la pauvreté et l'injustice à travers de ce projet.

Les **29 et 30 août 2009**, l'initiative est relancée selon les mêmes règles, mais en accueillant 250 équipes dans **les Hautes Fagnes**.

Plus d'infos : www.oxfamtrailwalker.be



Unité pastorale de Baelen – Welkenraedt, Henri-Chapelle et Membach

Carême 2009

« Montée vers Pâques – chemin de réconciliation »

Mercredi 25 février – ouverture du Carême

18h, célébration eucharistique des Cendres à l'église de Baelen
19h30, imposition des cendres à l'église de Welkenraedt

Mercredi 4 mars, 20 heures :

1^{re} Conférence avec l'abbé René ROUSCHOP

La confession hier et aujourd'hui, changements et perspectives

Mercredi 11 mars, 20 heures :

2^e Conférence – « Le troupeau et son pasteur »

Préparation au premier pardon à l'heure actuelle

Mercredi 18 mars, 20 heures :

3^e Conférence avec l'équipe d'animation

Préparation liturgique d'une célébration de réconciliation

Mercredi 25 mars, 20 heures :

4^e Conférence avec l'abbé René ROUSCHOP

La réconciliation comme un défi pour la vie de tous les jours,
Préambule de la paix dans le monde.

Mercredi 1er avril, 19 heures 30 :

Célébration de réconciliation pour tous à l'église de Welkenraedt

Animation spéciale pour les enfants

Samedi 11 avril : Veillée Pascale à 20 heures

À l'église Saint Jean-Baptiste de Welkenraedt

Lieu des conférences : salle « Le Skjull » à Welkenraedt

